



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5050424

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 14/05/2024 11H29 C:000032 I:29574
V/REF : 1011631
V/Email reçu le Mardi 14/05/2024 a 11H29

SEMCODA
AGENCE DE BOURG EN BRESSE
50 RUE DU PAVILLON
01000 BOURG EN BRESSE

V/REF.IMM. 1799
IMMEUBLE : CLOS ST JEAN - 01799
209 RUE FRATEL
CLOS ST JEAN
01250 JASSERON

Feillens, le 23 Mai 2025

Référence Marché: M_230709001-1

LOCALISATION : 209 RUE FRATEL - JASSERON - MME GIANARA 0637488872 - 0474329452
ETG 1 - LOGT 6012

MOTIF : INTERVENIR POUR REGLAGE FENETRE (TOUJOURS LE MEME PROBLEME MALGRE NOTRE
INTERVENTION)

Donneur d'ordre : Mme I. FREDET-LANCIOLI

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

LE 23 MAI 2024 A 13H30
REPLACEMENT DE LA CREMONE SUR PORTE FENETRE CUISINE
CONTROLE DU BON FONCTIONNEMENT

OBSERVATIONS : MC AB Email envoyé le 21/05/25 a 16H58 M. B. SCHMELZER
MC AB Email envoyé le 15/05/25 a 17H26 Mme I. FREDET-LANCIOLI
MC AB Email envoyé le 25/04/25 a 10H15 Mme I. FREDET-LANCIOLI
MC AB Email envoyé le 09/04/25 a 11H52 Mme I. FREDET-LANCIOLI
DE AB Email envoyé le 30/01/25 a 09H36 Mme I. FREDET-LANCIOLI
MC AB Email envoyé le 12/12/24 a 17H04 M. B. SCHMELZER
DS AB Email envoyé le 04/11/24 a 10H10 M. B. SCHMELZER
MC AB Email envoyé le 03/10/24 a 16H15 Mme I. FREDET-LANCIOLI
MC AB Email envoyé le 30/08/24 a 11H00 Mme I. FREDET-LANCIOLI
MC AB Email envoyé le 16/07/24 a 09H45 M. B. SCHMELZER



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5050424

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

DS AB Email envoyé le 27/05/24 a 15H58 Mme I. FREDET-LANCIOLI

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux règles de l'art.
Nettoyage du chantier.
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	MS00048-Rempl.Crémone tetiere verrouill.	1	50,80	50,80
1,00	MS00001-Forfait déplacement	1	40,64	40,64
TOTAL H.T.				91,44
T.V.A. a 10,00%				9,14
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>100,58</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Juin 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN



Bon de Commande

N° : 1011631 du 22/05/2025

Pr.

SEMCODA
AGENCE DE BOURG EN BRESSE
28, rue de la Grenouillère
CS 81050
01010 BOURG EN BRESSE CEDEX
Tel:04.74.22.83.27

SERVIMO BOURGOGNE SAS

550 ROUTE DE TERNANT

01570 FEILLENS

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Référence : 544126-FS2497
Téléphone : 03.85.20.30.60
Mail: bourgogne@servimo.fr

Lieu d'intervention

MME GIANARA Christine
209 Rue Fratel
Clos St Jean
01250 JASSERON

Référence de la Demande

THCMEIPP Txv hors contra Menuiseries int Partie privat. 1
01-EE-2212-ENT-61563100
Marché : M - 230709001-1

Téléphone : 06.37.48.88.72 / 04.74.32.94.52
01799-00002-00006-00012 H / Type 2 A / 01 PLA1 Etage : 01
Date entrée: 16/04/2013

Délai

Date limite exécution : 06/06/2025

Observations

BON DE REGUL

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
MS00001 Forfait déplacement	1,00	40,92	40,92	4,09	45,01
MS00003 Forfait Intervention	1,00	50,52	50,52	5,05	55,57
Mise en Sécurité avec plaquage Bois					
Total H.T.				91,44	
Total TVA				9,14	
Total TTC					100,58

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Demande de travaux suivie par LABALME CHRISTELLE le 22/05/2025

Le Responsable
Nom et Signature

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Le Responsable d'Agence

Romuald RICHONNIER

Attestation simplifiée de TVA au dos

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE BOURG EN BRESSE



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE BOURG EN BRESSE 28, rue de la Grenouillère CS 81050 01010 BOURG EN BRESSE**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **209 Rue Fratel Clos St Jean 01250 JASSERON**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **BOURG EN BRESSE**

le **22/05/2025**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 1011631